



CRISE ENERGETIQUE - MEMENTO COMMUNAL DES RECOMMANDATIONS

V1 du 30.09.2022

CHAUFFAGE DES LOCAUX		
Quoi	Mesures obligatoires	Remarques
Reporter le début de la saison de chauffage	Début du chauffage lorsque la température diurne maximale tombe en-dessous de 14°C	
Contrôle du chauffage	Baisser la courbe de chauffage inférieure	Abaisser la courbe de chauffage le week-end
Espaces partagés (salles de classe, bureaux etc.)	Température limitée à 19°C	
Espaces partagés non utilisés le week-end (salles de classe, bureaux etc.)	Température limitée à 15°C	
Ateliers	Température limitée à 17°C	
Salles de sport	Température limitée à 17°C	
Pièces rarement utilisées	Température limitée à 12°C	
Pièces inutilisées ou chauffage pas nécessaire (garages, entrepôts, etc.)	Température limitée à 7°C	
Stores, volets, volets roulants	Fermer la nuit	
ECLAIRAGE		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Contrôle de l'éclairage	Utiliser des détecteurs de mouvements et des commandes dépendantes de la lumière	Budget d'investissements
Espaces partagés (salles de classe, bureaux, ateliers, etc.)	Eclairer uniquement les pièces utilisées, éteindre en cas d'absence	
Ampoules, sources lumineuses	Réduire la puissance des sources lumineuses Remplacer les ampoules halogènes, à incandescence et à tubes fluorescents par des lampes LED	Mesure économique sans sacrifier le confort
Pièces avec court séjour (escaliers, toilettes, couloirs, etc.)	Réduire les temps de suivi des détecteurs de mouvements existants	
Routes communales	Actuellement réduction à 50% de 22h à minuit et à 30% de minuit à 6h.	Canton : Réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public avec extinction entre 23h30 et 5h30, à l'exception des zones de
Routes cantonales	Actuellement réduction à 50% de 22h à minuit et à 30% de minuit à 6h.	Canton : Réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public avec extinction entre 23h30 et 5h30, à l'exception des zones de
Décoration de Noël, fontaines, extérieurs, objets, objets culturels, etc.	Réduire le temps d'exploitation → 22 heures et renoncer à l'éclairage du marronnier (ampoules halogènes) 22 heures : extinction de l'éclairage du château	
Places de sport extérieures (terrain de foot, etc.)	Adapter l'éclairage au minimum nécessaire pour permettre la pratique du sport Le panneau d'affichage reste éteint durant l'hiver	Installation LED sur le terrain d'entraînement ?
AERATION/VENTILATION		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Aération par les fenêtres	Pas d'aération continue ni de fenêtres ouvertes en imposte. Aérer par petites périodes (3-4 fois/j pendant 5-10 min.)	
Aération par système de ventilation	Réduire la durée de fonctionnement en fonction de l'utilisation (minuterie)	Vérifier la minuterie
Volume d'air dans les systèmes de ventilation	Réduire la quantité d'air frais à 30m ³ /h par personne présente	
Week-end et télétravail	Mettre hors service les systèmes de ventilation	
PIECES CLIMATISEES		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Locaux de serveurs	Limiter à ≥ 26°C	
Locaux de stockage de biens culturels etc.	Se référer au service de la culture	fribourg-culture@fr.ch
Espaces partagés	Limiter à ≥ 26°C ou au maximum 6°C inférieur à la température extérieur	Pas d'utilisation de la climatisation l'hiver
Chauffage/refroidissement (refroidissement nécessaire)	Régler le chauffage sur la protection contre le gel	
EAU/EAU CHAUDE		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Eau chaude dans les WC, salles de classes etc.	Mettre hors service les robinets d'eau chaude, utiliser uniquement l'eau froide, sauf pour les douches (si techniquement faisable)	
Débit	Installer des buses économiques ou de réducteurs	
Température de l'eau chaude (douches, laboratoires, cuisines, etc.)	Température limitée à 60°C pour les chauffe-eau et 55°C dans le réseau	
Jeux d'eau, fontaines (intérieur et extérieur)	Vider et mettre hors service	



APPAREILS/IT		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Appareils inutilisés	Prononcer une interdiction d'utilisation des appareils privés dans les locaux professionnels Débrancher les appareils inutilisés - utiliser la barre de commutation et l'éteindre en cas d'absence	
Réfrigérateurs, congélateurs	Réduire les températures de refroidissement Réfrigérateur = 5°C Congélateur = -18°C	
Imprimantes, PC, PC portables, écrans, WLAN, routers	Activer le mode économie d'énergie avec un court délai, éteindre complètement l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé Utiliser uniquement les imprimantes centrales, supprimer les imprimantes individuelles	
Ascenseurs	Interdire l'utilisation	
PERSONNEL - GENERALITES - DIVERS		
Quoi	Mesures recommandées	Remarques
Sensibiliser le personnel, faire des recommandations d'action	Utiliser le matériel de la Confédération Campagne OFF	
Télétravail	Introduire l'obligation du travail à domicile pour les employés travaillant dans des bâtiments particulièrement inefficaces Télétravail 1-x jours/semaine pour les services où c'est possible - dans un deuxième temps	Les bâtiments sont chauffés pour protéger contre le gel
Déplacements	Promouvoir l'utilisation des transports publics	